



## **QUAM 5 (le « Compartiment »), un Compartiment de EDMOND DE ROTHSCHILD FUND (le « Fonds »)**

**Catégorie d'actions R EUR (la « Catégorie ») - LU1005539538**

**Société de gestion : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)**

### **OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT**

**Objectif de gestion :** Le Compartiment suit une stratégie clairement définie de placement des actifs fondée sur le contrôle des risques du portefeuille liés à la volatilité annuelle. Les décisions d'achat et de vente sont prises dans une perspective à moyen terme en fonction de systèmes d'orientation quantitatifs. Le placement des actifs est ajusté en fonction des conditions de marché applicables et a pour objectif de ne pas dépasser une volatilité annuelle moyenne de 5%. Cet objectif ne garantit aucunement que la volatilité annuelle moyenne ne dépasse jamais 5%.

**Indice de référence :** néant

**Politique d'investissement :** Le Compartiment investit ses actifs dans des titres du monde entier, qu'ils soient ou non acceptés à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou qu'ils soient ou non négociés sur un Marché réglementé ou un Autre marché réglementé, sans restriction ou limitation dans le domaine de la diversification géographique, industrielle ou sectorielle, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations à taux fixe, variable, révisable, flottant, minimum, maximum, indexé ou à coupon zéro, d'obligations convertibles, échangeables ou à option et des Instruments du marché monétaire.

Le Compartiment pourra atteindre cet objectif en investissant dans des actions ou parts émises par des Fonds communs de placement appliquant une politique consistant à investir dans de tels titres ou dont le portefeuille est composé de tels titres.

Afin d'atteindre l'objectif d'investissement du Compartiment, et sans préjudice de ce qui précède, le Gestionnaire d'investissement peut à tout moment décider de placer tous ou une partie des actifs du Compartiment dans des dépôts auprès d'un établissement financier notamment le Dépositaire, et il est entendu que :

- les dépôts seront remboursables et peuvent être retirés à échéance par le Compartiment ; et
- ledit établissement financier doit avoir son siège social au sein de l'Union européenne ou, si son siège social est situé dans un pays tiers, il doit être soumis à une réglementation prudentielle qui est considérée par la CSSF comme étant l'équivalent de celle en vigueur au sein de l'UE.

Afin de protéger les actifs du Compartiment contre les fluctuations des taux de change, le Compartiment peut avoir recours à des instruments financiers dérivés.

**La durée de détention recommandée est supérieure à 3 ans**

**Fréquence d'achat ou de vente de parts :** Chaque jour ouvré du Luxembourg, excepté le Vendredi Saint et le 24 décembre (veille de Noël)

**Affectation du résultat :** Capitalisation

### **PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT**

À risque plus faible, À risque plus élevé,  
 rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	<b>3</b>	4	5	6	7
---	---	----------	---	---	---	---

La définition de la catégorie de risque et de rendement est basée sur les données de performance historiques et/ou la limite de risque indiquée dans la politique d'investissement du Compartiment.

Elle peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque et de rendement présentée peut évoluer dans le temps. La catégorie 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Les investissements du Compartiment sont soumis aux fluctuations des marchés boursiers, des taux d'intérêt et des devises.

**Risques importants non pris en compte dans cet indicateur :**

**Risque de crédit :** Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

**Risque de liquidité :** Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Compartiment, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

**Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés :** L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

**Risque de contrepartie :** lorsqu'un fonds est couvert par des garanties ou a une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

**Risque opérationnel :** Le Compartiment peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir une incidence négative sur la valeur liquidative.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, notamment les coûts de commercialisation et de distribution des catégories d'actions. Ces coûts réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00 %
Frais de sortie	0,50 %

### Frais prélevés par le fonds sur une année\*

Frais courants de la Catégorie R EUR	1,78 %
--------------------------------------	--------

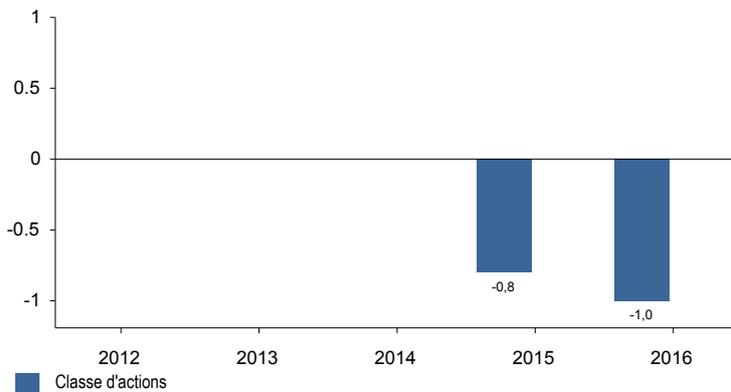
### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

<b>Commission de performance</b> Méthode : 15 % par an de la surperformance de la Catégorie par rapport à l'indice de référence EURIBOR —1 mois	0,00 %
--	--------

Pour plus d'informations concernant les frais, notamment des informations sur les commissions de performance et leur calcul, veuillez consulter la fiche de données du Compartiment qui se trouve dans le prospectus du Fonds.

## PERFORMANCES PASSÉES

Performances annuelles passées du compartiment EDMOND DE ROTHSCHILD FUND QUAM 5 Part R EUR en euros (en %)



Date de création de la Catégorie d'actions : Janvier 2014

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts, mais incluent les frais courants, les frais d'intermédiation, ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées.

Les calculs de performance sont réalisés en Euro dividendes nets réinvestis.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** EDMOND DE ROTHSCHILD (EUROPE)

**Régime fiscal :** Le Fonds est assujéti à la législation fiscale du Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son pays de résidence. Pour plus d'informations, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Des documents plus détaillés sur EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, les Compartiments et les Classes d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 20 Boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg sur le site web [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com).

Le dernier des actions est disponible en ligne sur [www.edmond-de-rothschild.com](http://www.edmond-de-rothschild.com), dans la section « Fonds ».

Ce document décrit la Catégorie du Compartiment. Le prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels sont préparés pour le Fonds dans son ensemble. Les actifs et passifs des divers compartiments sont séparés. Les actionnaires sont autorisés à convertir toutes ou une partie des actions en actions d'une autre catégorie du Compartiment, ou en actions de la même ou d'une autre catégorie d'un autre compartiment. Pour plus d'informations sur la conversion des actions, veuillez consulter la section du prospectus consacrée à ce sujet intitulée « Conversion d'actions ».

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération établie par la Société de gestion, notamment la description du mode de détermination de la rémunération et des avantages sont disponibles sur le site Internet <http://www.edmond-de-rothschild.com/site/Luxembourg/en/asset-management/terms-and-conditions>. Une copie écrite du résumé de ladite politique de rémunération peut être fournie gratuitement aux actionnaires du Compartiment sur demande.

La responsabilité d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Compartiment et ses actions n'ont pas été enregistrés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et le Fonds n'adressera pas une demande afin de recevoir l'autorisation d'offrir ou de vendre des actions au public conformément aux dispositions du U.S. Securities Act de 1933. Le Compartiment n'est et ne sera pas enregistré conformément au U.S. Investment Company Act de 1940, tel que modifié. Les actions de ce Compartiment ne peuvent pas être offertes et ce document ne peut être distribué aux États-Unis d'Amérique ou sur un quelconque de ses territoires, possessions ou régions relevant de sa compétence.

Ce fonds est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 22/08/2017.